

**Compte rendu de bureau**  
**Du 02/12/2024**  
**Prochaine réunion le 06/01/2025**

Date : 02 Décembre 2024

Présents : Martine BALMONT, Liliane HERCÉ, Bernard FAYDIDE, Jacques GARNIER, Joël GEYNET, Dominique GIAI-MINIET, Henri PANEK, Dominique JOURDE, André SAUDIN

Excusés :

Invités : Bernard GIAI-MINIET

**Point Organisation** : Le premier lundi de chaque mois réunion du bureau de **10h à 12h et permanence ; votre présence est bienvenue.**

- **AG section Grenoble** : le 11 mars 2025, penser à le noter.

- **La traditionnelle galette des rois**, offerte par l'ARCEA Grenoble, aura lieu le **14 janvier 2025** dans la salle habituelle en zone ALAS.

**Penser à vous inscrire avant le 17 décembre 24**, bulletin d'inscription envoyé le 19/11/24.

Pour info : 28 inscrits pour l'instant, nous étions 31 à la galette 2024...

### **Point Trésorerie**

Bilan 2024 cotisations : toujours 168 cotisants sur 180 adhérents...

**Information importante** : pour 2025, suite à décision du Conseil d'Administration de l'ARCEA Nationale, la cotisation est portée à 35€ pour une personne seule (dont 5€ pour le Courrier des Retraités) et à 65€ pour un couple.

Pour 2025, l'ARCEA commence à percevoir les cotisations. : chèque à libeller à l'ordre de l'ARCEA Grenoble et à envoyer à l'adresse de la section de Grenoble.

Pour plus d'information, voir en fin de compte-rendu.

### **Divers**

**Mutuelle HUMANIS** : les augmentations pour 2025 sont en cours de négociation.

C'est important et même essentiel de voter pour nos représentants ARCEA.

Les opérations de vote, possibles par voie électronique ou par correspondance, auront lieu entre le 27 novembre et le 15 décembre 2024. Les courriers sont en cours de diffusion par MHN.

Pour plus d'information, voir en fin de compte-rendu.

### **Point Sorties & festivités**

-La **visite CLINATEC** aura finalement lieu le jeudi 6 février 2025, le bulletin d'inscription avec toutes les informations vous sera envoyé en décembre 2024.

<https://arcea-grenoble.fr/previsions-sorties-2025/>

-**Programme voyages pour 2025** en accord avec l'ALAS : 2 voyages prévus : 1 au premier semestre et 1 au deuxième semestre.

Voyage « **Sur les routes des moulins de Corrèze** » du **15 au 18 avril 2025** : 19 inscrits au 26/11/24..., toutefois le voyage devrait être maintenu, plus d'infos courant janvier 2025.

Informations complémentaires aux points « Trésorerie » et « Mutuelle HUMANIS » :

- augmentation de la cotisation ARCEA :

La cotisation annuelle des adhérents à l'ARCEA n'a pas évolué depuis 2008.

Ainsi en 2024, elle était :

-de 25€ pour les anciens salariés du CEA, les retraités d'autres entreprises cooptés ou les extérieurs,

-et de 13€ pour les veuves ou veufs d'anciens salariés CEA.

A ceci, s'ajoutait l'abonnement facultatif de 5€ pour la revue UFR soit au total 30€.

Les sections reversent au Bureau National une partie de cette cotisation pour l'adhésion de l'ARCEA et l'UFR soit 20 € répartis en 8 € pour l'UFR (adhésion et courrier des Retraités) et 12 € pour le fonctionnement du Bureau National.

Il restait ainsi 10 € pour le fonctionnement de la section.

Suite à l'inflation et aux diverses augmentations, le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter de 5 € la cotisation.

Sur ces 5 € supplémentaires, trois iront aux sections et deux au Bureau national.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, elle s'élèvera donc (hors abonnement à la revue UFR de 5€) à:

-30 € pour les anciens salariés du CEA, les retraités d'entreprises cooptés ou les extérieurs.

-18 € pour les veuves ou veufs d'anciens salariés CEA.

- élection des représentants des retraités à notre mutuelle HUMANIS :

Aux dernières élections des représentants des retraités à notre mutuelle santé Humanis, nous avons élus 6 représentants de l'ARCEA qui se sont investis notamment au sein de la commission mutuelle.

Vous avez pu lire les actions menées dans les bulletins nationaux et locaux, ; malheureusement les retraités sont de moins en moins reconnus et le niveau de la cotisation mutuelle augmente dangereusement d'année en année.

Lors des prochaines élections à la mutuelle MHN, **chacun doit voter pour les représentants de l'ARCEA** ; une liste de six candidats vous a été proposée pour 5 postes à pourvoir (mail ARCEA du 15/11/24).

Président ARCEA-Grenoble  
Joël GEYNET